

Le nouveau visage du Nord-Pas de Calais : terre de cinéma et d'audiovisuel

Innovateur il y a vingt ans, le Nord Pas de Calais était la première région à se doter d'un dispositif spécifique d'aide à la production cinématographique et audiovisuelle.

En 2004, la région opère un retour en force : elle affiche le troisième fonds d'aide de France

et peut compter sur un organisme opérationnel restructuré, le CRRAV.

Il reste unique en France, rassemblant dans une même structure tous les acteurs de l'audiovisuel : associations, sociétés de production, auteurs-réalisateurs, techniciens, comédiens et institutionnels...

Alors que la plupart des régions gèrent leurs aides en direct, le Nord-Pas de Calais a confié la mise en œuvre de sa politique à un organisme extérieur, le Centre Régional de Ressources Audiovisuelles (CRRAV), et préfère coproduire plutôt que subventionner. Deux atouts qui ont rapidement séduit de nombreux réalisateurs et producteurs qui trouvaient dans le CRRAV un partenaire proche de leurs préoccupations.

Elue Présidente en novembre 2002, Marie-France Berthet, conseillère régionale, constate rapidement que l'originalité du CRRAV s'était émoussée au fil des années : « *Notre organisme s'était endormi sur ses lauriers et ne s'était pas adapté aux changements très rapides du monde audiovisuel : une remise en cause rapide s'imposait* ».

Nommé directeur général en janvier 2004, Vincent Leclercq, sous l'impulsion de la présidente et du Conseil d'Administration lance une large concertation avec l'ensemble des acteurs de l'audiovisuel régional, privés et associatifs. Après un bilan sans concessions de ses actions, l'équipe du CRRAV prend le temps de bien comprendre les attentes de ses partenaires pour inventer avec eux des mécanismes d'aide efficaces.

Dans son Plan d'Entreprise 2005/2007, le CRRAV réaffirme clairement qu'il n'est pas là pour faire de la figuration. Quand un auteur, un réalisateur ou un producteur pousse la porte du CRRAV, il doit y trouver un vrai soutien à son film, depuis la première ébauche du scénario jusqu'à la soirée d'avant-première.

Toujours très soucieux de la qualité des œuvres produites, le CRRAV mise aussi sur les retombées économiques des tournages. Bien situé, à mi-chemin entre Paris et Bruxelles, le Nord-Pas de Calais peut compter sur plus de 400 comédiens et près de 300 techniciens expérimentés pour attirer les productions extérieures. Grâce à la Direction de l'Action Economique du Conseil Régional et à Lille Métropole, le bureau d'accueil des tournages du CRRAV a été rapidement relancé, avec à la clé le tournage de quatorze films en 2004.

Parallèlement, les fonds d'aide à la production ont connu une très forte progression, passant de 0,7 à 2,7 millions d'euros. Tous les genres y sont coproduits, depuis le documentaire d'une association sur les gens du voyage à Lille jusqu'à « Joyeux Noël », long métrage ambitieux de sur les fraternisations de soldats lors de l'hiver 1914, en passant par des vidéo-crétions sophistiquées.

Signe parmi d'autres du renouveau de la production régionale, deux films cofinancés par le CRRAV, « *Quand la mer monte* » et « *Signe de Vie* » sont en lice pour la nomination aux César 2005...